



DECES D'EBRU TIMTIK

avocate au barreau d'Istanbul, le 27 août 2020

Nous apprenons avec tristesse et indignation le décès, de notre consœur turque Ebru TIMTIK, au terme d'une grève de la faim de 238 jours.

Elle est morte pour avoir voulu défendre ses clients dans le respect de son serment et des règles du procès équitable.

Ironie de l'histoire, elle est décédée le 27 août 2020, jour du 30 ième anniversaire de l'adoption des « Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du Barreau » selon lesquels :

Les pouvoirs publics veillent à ce que les avocats puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue;... ne fassent pas l'objet, ni ne soient menacés de poursuites ou de sanctions économiques ou autres pour toutes mesures prises conformément à leurs obligations et normes professionnelles reconnues et à leur déontologie.

Les avocats ne doivent pas être assimilés à leurs clients ou à la cause de leurs clients du fait de l'exercice de leurs fonctions.

Ebru ne demandait rien d'autre que le respect de ces principes et un procès équitable que son pays lui a refusé.

De nombreux Avocats sont aujourd'hui poursuivis, condamnés et détenus en Turquie, non parce qu'ils se seraient rendus coupables d'une quelconque infraction mais parce qu'ils ont voulu exercer leur métier, dans le respect du serment qu'ils ont prêté.

Ils ont osé défendre des opposants au régime et sont accusés d'être leurs complices !!!

L'association Défense sans Frontières Avocats Solidaires intervient depuis 2014 aux cotés de nos confrères Turcs et dénonce régulièrement les atteintes aux droits fondamentaux portées contre eux par le pouvoir.

Aujourd'hui, elle demande avec force la libération urgente d'Aytac UNSAL, confrère d'Ebru en danger de mort, condamné et en grève de la faim pour les mêmes raisons.

Elle demande aussi la libération de tous les avocats condamnés en même temps qu'Ebru et Aytac et qui attendent également, depuis plus d'un an, la décision de la Cour Suprême sur leur dossier.

L'association Défense sans Frontières Avocats Solidaires maintiendra son soutien à l'ensemble des avocats injustement poursuivis et dénoncera sans relâche les violations des droits de l'homme dont ils sont l'objet.



DEFENSE SANS FRONTIERE- AVOCATS SOLIDAIRES
18 rue SAINT YVES
75014 PARIS

défense sans frontière
avocats solidaires

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org